B.P.R.E.A.

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Diplôme Niveau 4

Formation Continue ou par Apprentissage

Code RNCP 38093

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement
- Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle
- Conduite des processus de production
- Commercialisation des produits agricoles et des services
- Négociation, concertation et élaboration d'un projet
- Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines
- Gestion et administration de l'entreprise

PUBLICS VISÉS / PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans et plus
- Avoir une aptitude physique pour les travaux manuels et d'extérieur
- Avoir une aptitude à l'écoute et à la communication

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION

1. Pré-inscription en ligne
2. Entretien de positionnement pour établir le parcours individuel de formation
3. Satisfaire à l'entretien de positionnement
4. Valider et signer le parcours individuel de formation
5. Signer un contrat d'apprentissage (pour la formation par apprentissage)

scannez-moi

CONTACT

Chargée de développement : 06-79-09-31-42
Standard CFA – CFPPA : 02-54-53-11-00

DÉLAIS D'ACCÈS

- Les candidatures peuvent être étudiées tout au long de l'année.
- Chaque contrat d'apprentissage comporte une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

DURÉE ET MODALITÉ DE LA FORMATION

La formation socle est de 900h (mini 760h / maxi 935h) en centre et 10 semaines de stage, de septembre à juin. Chaque candidat bénéficiera d'un parcours individualisé en fonction de son niveau de diplôme et de son expérience professionnelle.

Dans le cas d'un handicap reconnu, le CFA dispose d'une référente handicap qui se tient à votre écoute pour déterminer les aménagements nécessaires à votre situation.

LES ENTREPRISES SUPPORTS DE LA FORMATION

- Exploitations agricoles en grandes cultures
- Exploitations agricoles en polyculture-élevage (bovins, ovins, caprins ou porcins)

RÉMUNÉRATION DU STAGIAIRE

Selon la législation en vigueur, le stagiaire peut être rémunéré :

- par des fonds du Conseil Régional
- France Travail
- par l'Employeur (contrat de professionnalisation, CPF, Transitions Pro...)

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

	Grille nationale de rémunération des apprentis			
% SMIC	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
1ère année	**27%**	**50%**	**53%**	**100%**
2ème année	**39%**	**57%**	**61%**	**100%**
3ème année	**55%**	**67%**	**78%**	**100%**

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens 2024 : **77%** (1/3 apprentis - 9/10 stagiaires)
Taux de satisfaction 2024 : **93%** (9/13 réponses)
Taux d'insertion 2024, à 6 mois : **100%** (7/13 réponses)

C.F.P.P.A. de l'Indre
Route de Velles - CS 70529 -36018 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02-54-53-11-00 Mail : cfppa.chateauroux@educagri.fr www.naturapolis36.fr

Établissement certifié qualité Qualiopi et Qualiformagri

PRINCIPAUX CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Champs de compétences - BP REA	SPS (Situations Professionnelles Significatives)	Finalités
Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement	• Choix des productions et des services mis en marché par l'entreprise • Construction et évaluations des scénarios d'évolutions possibles du système de production et/ou de commercialisation • Conduite d'un changement de système de production et/ou de commercialisation	Permettre à l'entreprise de s'adapter et d'innover dans un contexte en évolution permanente tout en limitant les risques associés au changement
Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle	• Diagnostic de l'état des sols • Conception d'un assolement et d'une rotation • Valorisation des effluents d'élevage et des déchets végétaux	Améliorer la fertilité physique, chimique et biologique des sols
Conduite des processus de production	• Observation et appréciation de l'état de l'agroécosystème • Gestion intégrée de la santé animale et végétale • Conduite du système fourrager • Amélioration du bien-être des animaux d'élevage	Atteindre les objectifs de production en prenant en compte l'évolution des politiques agricoles, l'agro-écologie et la règlementation
Commercialisation des produits agricoles et des services	• Mise en marché d'un produit ou d'un service	Valoriser les produits et les services mis en marché par l'entreprise en tenant compte de l'évolution prévisible des marchés et de l'émergence de nouveaux débouchés
Négociation, concertation et élaboration d'un projet	• Négotiation d'un contrat (d'approvisionnement, de vente ou d'assurance) ou d'un projet d'investissement • Élaboration d'un projet collectif d'entreprises, de filière ou de territoire	Assurer le développement et l'insertion de l'entreprise dans le tissu économique local et le territoire
Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines	• Encadrement d'une équipe • Gestion des pointes de travail	Améliorer l'organisation collective du travail et les relations humaines au sein de l'entreprise
Gestion et administration de l'entreprise	• Gestion de trésorerie • Analyse des coûts de production, des marges brutes et nettes • Analyse des performances technico-économiques, financières, environnementales et sociales de l'entreprise • Gestion des démarches qualité	Améliorer les performances économiques, sociales et environnementales de l'entreprise tout en maintenant ou en augmentant le niveau de revenu

Les compétences sont validées lors de 7 évaluations en situation professionnelle. L'obtention d'une UC est valable 5 ans. Le référentiel du diplôme est disponible sur le site https://chlorofil.fr rubrique référentiel du diplôme. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance entre les périodes d'entreprise et de CFA / CFPPA
- Reprise des situations professionnelles vécues en entreprise
- Accompagnement et suivi individuel par un tuteur
- Ateliers pédagogiques
- Travaux pratiques
- Visites techniques
- Formation en présentiel (et / ou distanciel en cas de situation particulière), 10 % du volume de formation sera réalisée en distanciel synchrone ou asynchrone.
- La formation est présentée en modules articulables pour préparer les différentes UC capitalisables tout au long de la formation BPREA.

AIDES

- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage ou de stages
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage
- Aide au permis de conduire pour les apprentis et les stagiaires jusqu'à 25 ans(Combo Parfait)
- Carte étudiant

Aides aux Entreprises !

Aides de l'État pour les entreprises de moins de 250 salariés.
Son montant est de :

- 5 000€ maximum sur la 1ère année d'exécution du contrat.

Pendant la formation...

FORMATION

De nombreux intervenants double actifs en agriculture, visites d'exploitations, TP sur nos exploitations (grandes cultures, bovins, caprins et ovins), participation au forum de l'installation, organisation d'un marché de producteurs par les stagiaires, visite d'un salon agricole (sous réserve).
Au cours du parcours complet, le candidat bénéficiera:

- d'une formation à la conduite d'engins en sécurité valant CACES
- d'une formation Certiphyto
- d'une formation S.S.T.

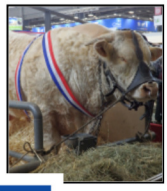

Après la formation...

Ce diplôme à finalité professionnelle permet un accès direct à la vie active.
A l'issue de la formation, les stagiaires ont une vision globale de l'exploitation agricole et possèdent de réelles compétences pour la gérer.
De niveau 4, le B.P.R.E.A. permet d'obtenir la capacité professionnelle pour s'installer, de pouvoir bénéficier des aides à l'installation, d'acquérir des connaissances et des compétences techniques et au pilotage d'une exploitation.

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :
-l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
-l'État dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité
Financé par l'Union européenne
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité
Haut-commissaire aux compétences
INVESTIR L'AVENIR
INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES
Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

mise à jour Janvier 2025 C.Sch.